

GUIDE DE STAGE

3ESR136

**STAGE DE QUALIFICATION À L'ENSEIGNEMENT
AU SECONDAIRE**

Sens de l'activité

Ce stage constitue le point culminant des activités de formation en milieu scolaire du programme de baccalauréat en enseignement au secondaire. Il est conçu pour que le stagiaire finissant y atteigne le plus haut niveau possible en matière de formation et de qualification à l'enseignement au secondaire. En effet, pendant trois mois consécutifs, soit une session entière, le stagiaire est placé en contexte professionnel authentique de prise en charge de l'enseignement. Ce faisant, il fait face à des situations quotidiennes, complexes, qui nécessitent de sa part, l'intégration et la mobilisation de savoirs fondamentaux. En d'autres termes, le stage vise directement, d'une part, l'actualisation dans la pratique des compétences professionnelles telles que définies par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et, d'autre part, il vise le développement et la consolidation de la réflexion en cours d'action et sur l'action.

La vision significative de ces compétences, c'est-à-dire leur compréhension, leur mise en pratique ainsi que leur développement, se fait à partir de la prise de conscience de l'exercice de la profession et s'articule autour des quatre catégories de compétences professionnelles telles que présentées au tableau 1.

Le stagiaire se place dans une perspective d'alternance de formation en milieu universitaire d'abord et en milieu scolaire par la suite. Son accompagnement et son encadrement dans cette démarche de formation sont assumés conjointement par :

- l'université qui agit comme le maître d'œuvre de la formation initiale;
- les établissements d'enseignement en milieu scolaire qui sont les lieux de pratique;
- les conseillers de stage qui sont les représentants de l'université;
- les enseignants associés qui sont des collaborateurs essentiels dans la prise en charge du stagiaire en milieu scolaire.

1. OBJECTIFS DU STAGE

- Le stage vise, d'une part, à permettre au stagiaire de poursuivre le développement et l'intégration des compétences professionnelles à l'enseignement et, d'autre part, de manifester un niveau suffisant de maîtrise de ces compétences lors de la prise en charge de l'enseignement;
- il vise également à permettre au stagiaire de faire une réflexion approfondie ainsi qu'une autorégulation par rapport à l'exercice de la profession d'enseignant à l'ordre secondaire.

La réflexion approfondie sur les situations auxquelles fait face le stagiaire, et le développement des compétences seront faits de façon associée ou encore, réalisés en synergie par le stagiaire lorsqu'il sera aux prises avec l'une ou de l'autre des situations pédagogiques et didactiques qui concourront à sa formation au cours du stage. Voici, à titre d'exemples, quelques-unes de ces situations :

- la conception, le pilotage et l'évaluation de situations d'apprentissage adaptées aux besoins de l'élève;
- la prise en charge de l'enseignement dans la discipline concernée;
- la mise en pratique en classe de formules pédagogiques ou de modèles d'enseignement tels l'enseignement par projet, l'enseignement coopératif, etc.;
- la conception de l'aspect didactique de l'enseignement;
- le choix d'approches didactiques appropriées au développement de compétences visées par le programme de formation;
- la rédaction de bilans de compétence sous forme d'analyses réflexives;
- le développement de compétences à l'écrit et à l'oral sous forme d'analyses réflexives;
- le bon fonctionnement d'un groupe-classe ainsi que de l'ensemble des interactions et collaborations afférentes à la fonction enseignante;
- l'emploi d'une langue orale et écrite de qualité en milieu scolaire;
- la manifestation d'un comportement responsable et éthique;
- la réflexion sur la conduite professionnelle, en vue d'apporter des correctifs s'il y a lieu et de cheminer dans le développement professionnel;
- le développement d'une vision de l'enseignement au secondaire;
- la prise de conscience du fondement des actions pédagogiques et didactiques à privilégier;
- le développement d'une vision prospective quant à la façon de poursuivre le développement professionnel, etc.

Ce document se divise en deux parties, soit une partie descriptive des activités du stage et une partie comprenant en annexe 1, la grille d'appréciation des compétences en cours de formation.

La Compétence : définitions

La notion de compétence désigne une capacité de mobiliser, d'intégrer et d'orchestrer dans l'action, diverses ressources pertinentes pour faire face à un type de situations. Il est notamment question ici de ressources cognitives et socio-affectives : des savoirs, des techniques, un savoir-faire, des attitudes appropriées.

Les compétences professionnelles se construisent en formation mais aussi au gré des expériences quotidiennes vécues par un praticien, d'une situation de travail à une autre.

Altet (1996), Le Boterf (1997), Perrenoud (1996, 1998)

Dans Perrenoud (1999). Dix nouvelles compétences pour enseigner. Paris, ESF éditeur.

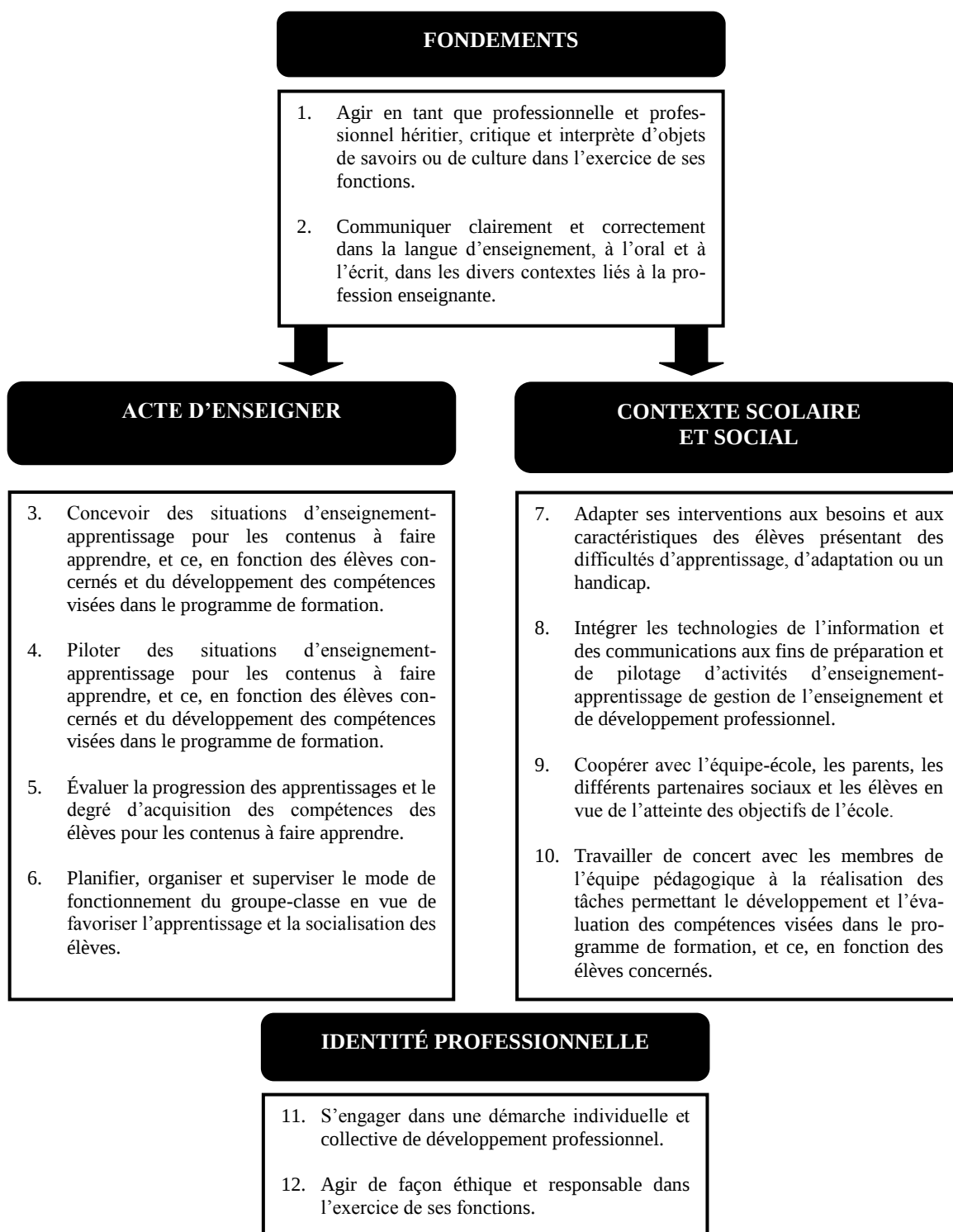
Au Québec, en formation à l'enseignement, le concept de compétence est défini et décrit en fonction de caractéristiques diverses. Nous énumérons ci-dessous celles qui apparaissent essentielles à la compréhension du concept de compétence.

- La compétence se déploie en contexte professionnel réel;
- La compétence se situe sur un continuum qui va du simple au complexe;
- La compétence se fonde sur un ensemble de ressources;
- La compétence est de l'ordre du savoir-mobiliser en contexte d'action professionnelle;
- La compétence comme savoir-agir est une pratique intentionnelle;
- La compétence est un savoir-agir réussi, efficace, efficient et immédiat qui se manifeste de façon récurrente;
- La compétence constitue un projet, une finalité sans fin.

La formation à l'enseignement : les orientations, les compétences professionnelles. Pages 49 à 53. Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) 2001.

Le tableau 1 présente les douze compétences professionnelles regroupées en quatre catégories.

Tableau 1 : Les compétences professionnelles *



* *La formation à l'enseignement : les orientations, les compétences professionnelles.* Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, 2001.

2. INTERVENANTS ET RÔLES RESPECTIFS

La visée générale du stage 3ESR136 s'inscrit dans une logique ayant pour souci de permettre au stagiaire, entre autres, de se qualifier, c'est-à-dire de développer les compétences et les habiletés nécessaires à l'enseignement au secondaire et d'obtenir le droit d'exercer la profession d'enseignant. **Le stage se déroule sur quatre mois dont 13 semaines consécutives de prise en charge de l'enseignement.** Deux types d'intervenants sont présents pour accompagner et guider le stagiaire dans l'atteinte des visées propres à sa formation : il s'agit de l'enseignant associé et du conseiller de stage.

2.1 L'enseignant associé

Il accueille et encadre le stagiaire lors des journées d'observation en classe de même que lors des journées **de prise en charge de l'enseignement**. Par **prise en charge de l'enseignement**, il faut entendre la préparation et la réalisation des activités d'enseignement/apprentissage par le stagiaire. L'enseignant associé observe régulièrement le stagiaire en action dans la classe afin de lui fournir d'une part, des rétroactions constructives sur ses interventions en classe et, d'autre part, pour l'aider à questionner ses façons de faire, ses attitudes et ses comportements de stagiaire. L'observation en classe du stagiaire par l'enseignant associé se poursuit jusqu'à la fin du stage. Ainsi, au cours des premières semaines de prise en charge, il observera **au moins trois périodes complètes par semaine**. Par la suite, il pourra progressivement ramener ce nombre à une ou deux périodes complètes par semaine. Il aide le stagiaire à progresser dans le développement des compétences professionnelles tout en suscitant chez lui une marge d'autonomie grandissante. Il reçoit une copie des travaux et réflexions du stagiaire pour fins de lecture et de commentaires constructifs. Il échange fréquemment avec le stagiaire de manière constructive et stimulante et l'aide à recevoir la critique avec un esprit ouvert à l'amélioration. Lors des rencontres-séminaires auxquelles il participe, l'enseignant associé supporte, avec le conseiller de stage, l'exercice de pensée réflexive. De plus, l'enseignant associé s'implique dans l'évaluation formative ainsi que dans l'évaluation certificative de la démarche du stagiaire. Cette participation significative de l'enseignant associé est souhaitée afin de favoriser le développement des compétences nécessaires à l'enseignement au secondaire.

2.2 Le conseiller de stage

Le conseiller de stage supervise l'action professionnelle du stagiaire. Il reçoit une copie des travaux et réflexions du stagiaire pour fins de lecture et de commentaires constructifs. Il se charge de l'animation de la rencontre d'introduction, de même que des rencontres-séminaires au cours desquelles il aide et supporte les stagiaires participants dans leur démarche de pensée réflexive. Le conseiller de stage observe au cours du stage, au moins **quatre périodes complètes**, de préférence avant chacune des rencontres de rétroaction en triade (stagiaire, enseignant associé et conseiller de stage) prévues au calendrier du déroulement du stage. Il fournit au stagiaire d'une part, des rétroactions constructives sur ses interventions en classe et, d'autre part, il l'aide à questionner ses façons de faire, ses attitudes et ses comportements de futur enseignant. Le conseiller de stage est le premier responsable des évaluations formative et certificative de la démarche du stage.

2.3 Le stagiaire

Pour sa part, **le stagiaire** prend sur lui la responsabilité de recueillir les informations utiles à la bonne marche de son stage. Pour ce faire, dès qu'il est informé du lieu de son affectation, il prend les dispositions nécessaires pour entrer en contact avec son enseignant associé et pour lui rendre visite afin de faire connaissance et, de s'enquérir d'informations utiles à sa préparation au stage. À cette occasion, il présente l'état de son développement professionnel (document faisant référence à son développement suite aux stages de 1^{re}, 2^e et 3^e années) dont il lui remettra une copie lors du séminaire d'introduction. Dès son entrée en stage (préparation spécifique cf. infra), il se renseigne sur les caractéristiques des élèves des groupes-classes dont il aura la charge de l'enseignement/apprentissage. En action, il planifie et réalise avec l'aval de l'enseignant associé, les activités d'enseignement/apprentissage dans son champ disciplinaire. Il participe aux rencontres prévues dans le cadre de ce stage et remet dans les délais prévus les travaux exigés. Pour l'aider à développer sa capacité d'autorégulation de son intervention pédagogique (ce qu'il devra assumer tout au long de sa carrière d'enseignant), le stagiaire bénéficie, durant son stage de formation, de l'œil attentif de personnes externes : au moins un enseignant en exercice, un conseiller et, ce qui est fort souhaitable, des collègues stagiaires.

3. LE DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage est conçu en trois étapes soit:

- la préparation (générale et spécifique) au stage;**
- la prise en charge** de l'enseignement pendant 13 semaines;
- les activités de clôture.**

3.1 ÉTAPE 1 : Préparation au stage

La préparation au stage se fait en amont de la prise en charge de l'enseignement considéré ici comme moteur du stage; elle commence par une préparation générale au début du mois de décembre en milieu universitaire et se termine par une semaine d'immersion en milieu scolaire à la rentrée scolaire de janvier. Autrement dit, la préparation se fait en deux temps : une **préparation générale** à l'Université et une **préparation spécifique** à l'école où est affecté le stagiaire.

3.1.1 Préparation générale (à l'Université)

La préparation générale se fait sous forme d'une ou de plusieurs rencontres à l'université, et rassemble les stagiaires d'un même trimestre avec pour objectif de leur permettre de réaliser ensemble, et sous l'égide d'un professeur ou d'un conseiller, leur préparation au stage. Ils sont alors conviés à vivre, un peu à la manière de collègues, à réfléchir et à échanger des informations sur les différents aspects du stage.

Cette étape demande également au stagiaire de prendre sa préparation individuelle en charge. Par exemple, il s'approprie le contenu de son guide de stage ainsi que ceux des annexes qui s'y rapportent. Il continue d'actualiser sa connaissance du document du MEQ intitulé « **La formation à l'enseignement. Les compétences professionnelles** », qui énonce et explique le **sens** de chacune des douze compétences de la formation à l'enseignement au Québec.

Dès qu'il est informé du lieu de son affectation, le stagiaire prend les dispositions nécessaires pour entrer en contact avec son enseignant associé afin de prendre un rendez-vous pour une rencontre préalable au stage. Cette rencontre réalisée quelque temps avant la semaine d'immersion en milieu scolaire permettra au stagiaire, d'une part, de faire connaissance avec son enseignant associé qui le recevra et, d'autre part, de se donner une vision globale du contexte dans lequel il interviendra. Ce sera aussi, pour lui, l'occasion de rassembler certains outils de référence utiles afin d'entreprendre déjà, s'il le désire, la conception de situations d'apprentissage qu'il pourrait éventuellement mettre en œuvre.

L'étape de la préparation générale donne aussi l'occasion au stagiaire de **faire par écrit le point sur l'état de son développement professionnel suite à ses stages de 1^{re}, 2^e et 3^e années par rapport à chacune des quatre catégories de compétences**. L'exercice consiste à identifier, entre autres, **les aspects positifs et moins positifs de son développement auxquels le stagiaire souhaite porter une attention particulière durant le présent stage**. Il s'agit donc d'une réflexion d'introduction appelée « Bilan de mon évolution professionnelle » qui alimente chacune des quatre sections du *dossier de développement professionnel* que le stagiaire aura à réaliser tout au long du stage et dont on trouvera une description plus loin. Une copie de cette réflexion de départ est remise au conseiller de stage ainsi qu'à l'enseignant associé lors de la rencontre d'introduction qui se tiendra au début de la semaine d'immersion en milieu scolaire.

3.1.2 Préparation spécifique (à l'école)

La deuxième partie de la préparation au stage se réalise pendant une semaine en milieu scolaire dans **l'école où est affecté le stagiaire**. Au cours de cette semaine, le stagiaire doit :

- prendre contact avec la direction de l'école et le personnel pour se présenter;
- prendre contact avec les groupes d'élèves auprès desquels il effectuera la prise en charge de l'enseignement;
- se familiariser avec les lieux physiques et les services de l'école;
- recueillir de l'information et de la documentation pertinentes au fonctionnement de son école d'accueil (par exemple : horaire, calendrier scolaire, système d'encadrement);
- recueillir de l'information sur les caractéristiques des élèves (EHDA, milieu socio-économique, etc.) dont il aura la charge et sur le projet éducatif, le conseil d'établissement, la politique d'évaluation de l'école, la convention collective, le contrat de travail, etc.);
- vérifier s'il y a des élèves en difficulté dans l'école.

À l'issue de la préparation spécifique, le stagiaire complète la réflexion d'introduction écrite suite à sa préparation générale dont il a remis une copie à l'enseignant associé et au conseiller de stage. Il complète cette réflexion en exploitant les différentes informations recueillies sous forme d'une esquisse par écrit, de pistes sur la façon dont il entend assurer la prise en charge. Il s'agit donc de préciser les dimensions qui pourraient faire l'objet d'attentions particulières au cours de son stage, et de brosser, à grands traits, les moyens et les stratégies de leur mise en œuvre compte tenu des informations dont dispose le stagiaire. Ces dimensions peuvent se décrire en :

- approches pédagogiques;

- projets;
- collaborations avec les pairs;
- préparation et de la planification;
- instruction et enseignement;
- évaluation de l'apprentissage et réflexion;
- environnement d'apprentissage;
- engagement dans la communauté, etc.).

Le stagiaire remet à l'enseignant associé et au conseiller de stage copie de ce deuxième texte que l'on pourrait intituler **ma démarche de préparation**. Il servira également d'introduction générale au Dossier de développement professionnel.

Ce travail de préparation témoignera au stagiaire lui-même, comme à l'enseignant associé et au conseiller qui l'accompagnent, d'une préparation adéquate pour être capable d'entrer efficacement dans la phase de prise en charge.

3.1.2.1 La rencontre d'introduction

Au cours de la semaine d'immersion, a lieu sous l'égide du conseiller de stage une rencontre des membres du groupe-séminaire (un maximum de huit stagiaires, les enseignants associés et le conseiller de stage). Celle-ci vise à permettre, d'une part, de s'assurer d'une compréhension commune et complète de la démarche du stage et, d'autre part, de s'entendre sur les différentes modalités de fonctionnement du stage.

Ainsi, par exemple, la rencontre permettra :

- 1) de répondre aux questions des stagiaires et des enseignants associés;
- 2) d'expliquer les objectifs du stage;
- 3) de fixer d'un commun accord le calendrier de la prise en charge de l'enseignement;
- 4) de compléter le tableau 2 en fixant les dates des exercices d'autorégulation et des rencontres de régulation, les heures des séminaires ainsi que les lieux où ils se tiendront, les dates des activités de clôture (séminaire didactique, journée-colloque, évaluation de fin de stage, etc.);
- 5) de prévoir le titre et l'objet du projet collectif ainsi que le ou les coéquipiers avec lesquels on compte le réaliser lors de la journée-colloque;
- 6) de s'entendre sur les modalités de fonctionnement lors des journées en milieu scolaire;
- 7) au stagiaire de remettre au conseiller de stage ainsi qu'à l'enseignant associé une copie des deux textes de sa démarche de préparation au stage.

En somme, cette rencontre vise à informer chacun des intervenants des tâches et rôles respectifs ainsi que de la dynamique à instaurer entre eux, pour que l'insertion en salle de classe et les activités de réflexion qui suivront puissent être utiles au cheminement professionnel du stagiaire.

Tableau 2 : Dates, lieux et horaires des rencontres

Rencontres	Date	Heure	Lieu
<i>Introduction</i>			
Séminaire 1			
Séminaire 2			
Séminaire 3			
Rencontre de régulation (triade) 1			
Rencontre de régulation (triade) 2			
Rencontre de régulation (triade) 3			
Séminaire Didactique			
Journée-colloque à l'UQAC			
Rencontre d'évaluation certificative			

3.2 ÉTAPE 2 : Prise en charge de l'enseignement

La tâche globale du stagiaire, tout au long de cette étape, s'inscrit dans une démarche d'action et de pratique réflexive. Ce faisant, il expérimente durant ses 13 semaines de stage l'ensemble des tâches courantes de la pratique professionnelle d'un enseignant. Avec le support d'intervenants des milieux scolaire et universitaire, le stagiaire prend en charge l'enseignement ainsi que les autres tâches inhérentes à la pratique enseignante. On peut résumer l'essentiel des activités du stagiaire de la façon suivante :

- prendre en charge, pour les groupes qui lui sont confiés, l'ensemble du processus d'enseignement/apprentissage, c'est-à-dire les phases de planification, d'interaction et de post-interaction, incluant les processus d'évaluation et donc de rétroaction pour réajustement des apprentissages et de l'enseignement;
- encourager au besoin les élèves à faire face à des situations nouvelles, les aider à contrôler leur impulsivité, expliciter le sens des situations qu'il leur soumet;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap (la **différenciation**).

*Il n'est pas obligatoire pour le stagiaire de prendre en charge la tâche complète d'un enseignant tout au long des 13 semaines. **Il doit cependant être présent en classe pour l'ensemble de cette tâche.** Il peut, à partir d'un minimum de 20 périodes par cycle de neuf jours, ou l'équivalent, augmenter graduellement sa tâche de prise en charge et se garder ainsi quelques occasions pour observer les interventions d'un enseignant d'expérience :*

- s'impliquer progressivement dans son école d'accueil, en prenant part aux activités qui se réalisent en dehors de la classe;
- saisir toutes les occasions qui se présentent, incluant la communication via les technologies, pour réaliser avec d'autres stagiaires ou avec les autres intervenants, des échanges informels susceptibles d'alimenter sa réflexion et d'enrichir sa pratique;
- s'engager dans la réalisation d'une expérience collective de développement pédagogique qu'il expérimentera dans son milieu de stage (cette expérimentation fera l'objet d'une communication lors de la journée-colloque inscrite comme activité de clôture);
- réfléchir régulièrement (tant avant, que pendant et après ses interventions) à ses interventions d'enseignement et à leur impact sur l'apprentissage de l'élève;
- s'interroger, de façon régulière sur l'avancement de son cheminement par rapport aux quatre catégories de développement professionnel en enseignement (**Dossier de développement professionnel**);
- réaliser, à trois reprises, une réflexion par écrit (**exercices d'autorégulation**) visant une régulation structurée de sa pratique comme de ses attitudes et conduites professionnelles;
- participer activement à toutes les rencontres prévues dans le cadre de ce stage (**rencontres-séminaires, rencontres de régulation, activités de clôture, etc.**).

3.3 ÉTAPE 3 : Activités de clôture

À l'issue des treize semaines de prise en charge de l'enseignement, le stage se poursuit par la tenue d'un séminaire didactique, d'une journée-colloque et prend fin avec l'évaluation certificative. Chaque stagiaire se doit, obligatoirement, de participer au séminaire didactique et à la journée colloque. Si pour une raison majeure un stagiaire devait s'absenter, il devra au préalable en aviser son conseiller de stage qui pourra exiger des activités de substitution.

3.3.1 Séminaire didactique

Le séminaire didactique rassemble tous les stagiaires. Il porte sur des considérations propres à l'enseignement dans le domaine d'apprentissage où se situe l'intervention éducative du stagiaire (mathématique, français, histoire-géographie, etc.). Au cours de son stage, chaque stagiaire aura réalisé différentes productions de nature didactique, telles que, par exemple, la conception de situations d'apprentissage et de matériel didactique, la mise en œuvre d'une collaboration de nature didactique; il aura également accumulé des observations et des réflexions sur l'enseignement/apprentissage de sa discipline. En prévision du séminaire, il est conseillé à chaque stagiaire de sélectionner ses réalisations qui lui semblent des plus significatives, afin de les partager au cours du séminaire. Des intervenants des milieux scolaire et universitaire y seront invités.

3.3.2 Journée-colloque

La journée-colloque tenue à l'université, réunit l'ensemble des stagiaires ainsi que des intervenants des milieux scolaire et universitaire. Elle sert de forum pour la présentation et la discussion des projets collectifs réalisés en cours de stage. Ces projets ainsi présentés et discutés font nécessairement écho aux orientations du *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ). Les situations d'apprentissage sont conçues de manière à revêtir un caractère authentique et s'il y a lieu, transdisciplinaire. Elles sont développées en collégialité avec d'autres stagiaires ou d'autres enseignants, travaillant ou non dans une même école, qui forment ainsi une équipe pédagogique. Au plus tard durant la sixième semaine du stage, l'équipe pédagogique doit soumettre par écrit, à l'approbation du conseiller de stage, les grandes lignes du projet collectif en cours de préparation. **Les stagiaires se référeront au guide de planification du projet collectif.**

Lors de la journée-colloque, la communication présentée doit clairement démontrer aux auditeurs quels axes de développement des domaines généraux de formation ont servi d'ancrage à la situation d'apprentissage présentée aux élèves, puis comment l'environnement pédagogique mis en œuvre a su favoriser chez l'élève, le développement de compétences disciplinaires et transversales.

Voici un exemple de la manière dont une communication devrait être structurée :

- brève explication du type de collaboration (projet collectif) qui a été vécu;
- les compétences (disciplinaires et transversales) et les domaines généraux de formation activés par la ou les situations d'apprentissage;
- un schéma illustrant la structure d'ensemble de la séquence d'apprentissage (tâche intégrative et activités d'apprentissages afférentes);
- le déroulement de l'expérimentation;
- les résultats de l'expérimentation au regard de l'apprentissage de l'élève;
- la régulation de la séquence d'apprentissage, c'est-à-dire les ajustements nécessaires à sa reconduction.

Le tableau 3 présente une vue d'ensemble du déroulement du stage.

Tableau 3 : Vue d'ensemble du déroulement du stage

Préparation (du début décembre à la mi-janvier)	De la 1 ^{re} semaine de décembre à la 1 ^{re} semaine de janvier.	Préparation générale (Rencontre à l'Université) (Travail personnel)	- Considérer l'enseignant comme un professionnel - Approfondir l'idée du « développement de compétences professionnelles » - Saisir les conditions d'une pratique formatrice - Donner un sens à sa propre démarche de praticien réflexif - Faire le point sur l'état de développement professionnel (Bilan de mon évolution professionnelle; travail à remettre) - Semaine d'immersion (observation) - Prendre des informations spécifiques aux différents facteurs de la prise en charge - Faire le compte-rendu sur la préparation spécifique (précision des dimensions ou facteurs de la prise en charge) - Rencontre d'introduction
	Entre le début et la fin de la 2 ^e semaine de janvier.	Préparation spécifique (école)	
Prise en charge (de la mi-janvier à la fin de la 3 ^e semaine d'avril)		1 ^{re} semaine de prise en charge	Observation en classe Rencontre de régulation (triade)
		2 ^e semaine de prise en charge	
		3 ^e semaine de prise en charge	1 ^{er} exercice d'autorégulation à remettre 1 ^{er} séminaire
		4 ^e semaine de prise en charge	Observation en classe Rencontre de régulation (triade) Soumission du projet collectif
		5 ^e semaine de prise en charge	
		6 ^e semaine de prise en charge	
		7 ^e semaine de prise en charge	2 ^e exercice d'autorégulation à remettre 2 ^e séminaire
		8 ^e semaine de prise en charge (Relâche)	Observation en classe Rencontre de régulation (triade)
		9 ^e semaine de prise en charge	
		10 ^e semaine de prise en charge	3 ^e exercice d'autorégulation à remettre 3 ^e séminaire
		11 ^e semaine de prise en charge	Observation en classe Rencontre de régulation (triade) Réalisation du projet collectif
		12 ^e semaine de prise en charge	
		13 ^e semaine de prise en charge	
Activités de clôture (de la mi-avril à la mi-mai)	Début de la 4 ^e semaine d'avril	SÉMINAIRE DIDACTIQUE à l'UQAC	Les défis actuels de l'enseignement au secondaire, dans un domaine d'apprentissage donné.
	Début de la 4 ^e semaine d'avril	JOURNÉE-COLLOQUE à l'UQAC	Expériences de développement pédagogique vécues en stage.
	Entre la dernière semaine d'avril et la mi-mai	ÉVALUATION CERTIFICATIVE à l'école	Reconnaissance du niveau de développement professionnel du stagiaire, au terme de sa formation initiale, par rapport à chacune des 12 compétences (ou, par rapport à chacune des 4 catégories de compétences).

4. LE CHEMINEMENT RÉFLEXIF EN COURS DE STAGE

Au cours de la période consacrée au déroulement de ce stage, c'est-à-dire depuis l'étape de la préparation au stage, en passant par celle de la prise en charge de l'enseignement jusqu'aux activités de clôture, le stagiaire est en processus réflexif.

La démarche réflexive se veut une analyse introspective par rapport à une situation réelle d'intervention pédagogique dans laquelle le stagiaire a été impliqué au cours du déroulement de son stage (il s'agit d'un bilan de parcours, un recul, un retour réflexif par rapport à une situation vécue dans laquelle le stagiaire a été impliqué). Au cours de cette analyse, le stagiaire, en tant qu'acteur principal, se distancie en établissant un écart entre lui et l'activité. En prenant ce recul, le stagiaire se positionne face à la situation, il livre des réflexions sur les ressources et les stratégies d'action qu'il a mises en œuvre dans le cadre de cette situation vécue qui traite d'intervention pédagogique. La démarche réflexive s'articule autour de faits précis, de leur interprétation et des décisions (constats, perspectives, prospectives, etc.) qui ont mené ou, qui doivent mener, à la résolution du problème qui s'est posé ou encore, à la bonne conduite de la situation.

L'observation et la réalisation des tâches propres à la fonction d'enseignant doivent s'accompagner et se compléter par un effort particulier de réflexion. Il s'agit, bien sûr, d'une réflexion individuelle et personnelle d'une part, mais nourrie d'autre part par une réflexion collective et partagée lors d'échanges formels et informels avec d'autres personnes tels les enseignants associés, le conseiller de stage, les autres stagiaires, les élèves et le personnel de l'école d'accueil.

Diverses stratégies comme déclencheurs ou dispositifs de formation sont proposées au stagiaire pour stimuler la prise de conscience et les transformations nécessaires à son cheminement dans le développement de ses compétences professionnelles. Il s'agit du dossier de développement professionnel, des exercices d'autorégulation, de l'appréciation de l'efficacité des interventions en classe, des rencontres de régulation et des rencontres-séminaires.

4.1 Le Dossier de développement professionnel

Telle qu'elle est entendue ici, la pratique réflexive est un rapport au monde, actif, critique, autonome. C'est une affaire de posture plutôt que de stricte compétence méthodologique. Une formation à la résolution de problèmes, même au sens large, incluant leur identification et renonçant à toute procédure standardisée, ne suffirait pas à former un praticien réflexif. Mais rien n'est moins anodin que de réfléchir. Surtout si l'on accepte de réfléchir à des problèmes insolubles, à des dilemmes, à la question des finalités et du sens. Pour que sa pratique réflexive devienne un « levier de formation », **le stagiaire écrit sur sa pratique**, dans un dossier personnel d'écrits et de documents intitulé « *Dossier de développement professionnel* ».

Le Dossier de développement professionnel constitue, par conséquent, un document personnel dans lequel le stagiaire consigne le fruit des questions qu'il se pose sur l'ensemble de sa tâche, les stratégies les plus adéquates, les moyens à réunir, le timing à respecter. Il peut s'en poser d'autres sur la légitimité de son action (éthique, justice, équité), les priorités, la part de négociation et de prise en compte des projets des autres partenaires impliqués, la nature des risques et le sens de la tâche et des compétences professionnelles. Il peut ainsi assurer une régulation de son

action et orienter la poursuite de son développement professionnel. Le dossier comprend quatre parties de réflexion, soit une pour chacune des quatre catégories de compétences de développement professionnel en enseignement.

On y retrouve d'abord un texte intitulé « Ma démarche de préparation ». Ce texte est réalisé au terme de la semaine d'immersion en milieu scolaire qui précède le stage et constitue l'introduction du dossier dans son ensemble. Ensuite au début de chacune des parties du dossier, soit au début de chacune des catégories de compétences, le stagiaire place *la réflexion d'introduction* qu'il a réalisée lors de sa préparation générale. Rappelons que la réflexion d'introduction dénote l'état de développement professionnel du stagiaire par rapport à chacune des quatre catégories de compétences, de même que les aspects auxquels il souhaite porter une attention particulière au cours du présent stage.

Ces composantes (démarche de préparation et réflexion d'introduction) du Dossier de développement professionnel constituent les seules pièces qui sont obligatoirement remises aux intervenants qui encadrent le stage.

Finalement, le stagiaire écrit, au fil de sa démarche de stage, aux moments qu'il juge opportuns, les réflexions qui lui semblent utiles pour nourrir et stimuler son développement professionnel par rapport à chacune des quatre catégories de compétences. Il joint à ses réflexions les documents qu'il considère pertinents. Ainsi, chaque stagiaire monte à sa façon un dossier tout à fait personnalisé.

Les quelques lignes qui suivent suffisent pour convaincre du bien-fondé d'une « réflexion écrite ». *« Écrire sur sa pratique : c'est une autre façon de se parler à soi-même ou de s'adresser à d'autres. Il y a mille formes d'écriture : tenir un journal, raconter des incidents critiques, tenter d'élucider des réactions déconcertantes. L'écriture permet de mettre à distance, de construire des représentations, de constituer une mémoire, de se relire, de compléter, d'avancer des interprétations, de préparer d'autres observations... Cela peut suffire à stimuler réflexion et pratique réfléchie, tout simplement parce que l'effort de formulation structure les représentations, met des mots sur des sentiments flous, suscite des questions et des hypothèses, dévoile des incohérences... Sans doute parce que l'écriture impose une discipline et une forme d'objectivation et de contrôle des émotions qui produisent d'autres prises de conscience que l'auto-observation ou l'échange oral. »* (Perrenoud, P. (1998). Le travail sur l'habitus dans la formation des enseignants. Analyse des pratiques et prise de conscience. Dans Paquay, L., Alter, M., Charlier, É., Perrenoud, P. (Éds), *Former des enseignants professionnels* (pp. 200-201). Belgique : De Boek Université (1^{re} éd. 1996). »

Lors des rencontres de régulation en triade (décrites plus loin) le stagiaire doit démontrer qu'il alimente activement son «Dossier de développement professionnel».

4.2 Exercices d'autorégulation

Le stage ayant pour vocation, entre autres, de permettre un développement professionnel continu et autonome, le stagiaire est appelé à réaliser une démarche d'autorégulation de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire une évaluation conduisant à un ajustement progressif de son action, et favorisant l'autonomie.

Les exercices d'autorégulation se réalisent à trois moments précis au cours des 13 semaines de prise en charge de l'enseignement, soit **au début des 3^e, 7^e et 10^e semaines**. À la lumière d'une observation réfléchie des différents aspects de sa pratique professionnelle, le stagiaire se donne quelques **cibles de développement** à privilégier au cours de la prochaine période, puis sélectionne quelques **actions concrètes** qu'il décide d'entreprendre en ce sens.

Voici le sommaire des trois exercices de régulation :

Lors du premier exercice de régulation, réalisé au début de la troisième semaine de stage, le stagiaire commente ses réalisations des deux premières semaines, en fonction des cibles de développement professionnel propres au présent stage qu'il avait relevées lors de sa réflexion de départ (cf. préparation générale).

Ensuite, il identifie ses cibles de développement pour la prochaine période. Dans ce cas-ci, la prochaine période court de la 3^e semaine à la 6^e semaine inclusivement. Enfin, le stagiaire précise les moyens concrets qu'il se donne.

Quant au deuxième exercice, il est réalisé au début de la 7^e semaine. Il représente l'occasion, pour le stagiaire, de faire d'une part, un retour sur les réalisations couvrant la période de la 3^e à la 6^e semaine et, d'autre part, de désigner des **cibles de développement** et des moyens concrets qui s'appliqueront à la période couvrant l'étape de la 7^e semaine à la 9^e semaine inclusivement.

Finalement, le troisième exercice d'autorégulation rédigé au début de la 10^e semaine revient sur les réalisations de la 7^e semaine à la 9^e semaine et fixe des **cibles*** de développement et des moyens concrets pour la période allant de la 10^e semaine jusqu'à la fin du stage.

** Le stagiaire peut au cours d'un exercice, développer en concomitance, s'il y a lieu, des cibles visées antérieurement et non encore atteintes ainsi que de nouvelles cibles.*

Les réflexions sanctionnant chacun des exercices de régulation sont consignées sur une fiche de rapport en trois parties illustrée dans le tableau 4. Le stagiaire en remet une copie à l'enseignant associé ainsi qu'au conseiller de stage (le courriel pourrait être un moyen efficace de communication dans ce cas). Ces rapports d'exercices sont également abordés lors des triades.

Tableau 4 : Fiche de planification d'un exercice d'autorégulation

<i>Titre</i>	Exercice d'autorégulation en date du _____
<i>Première partie</i>	1. Retour sur mes CIBLES DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL pour la période du _____ au _____ (<i>celle qui se termine</i>)
<i>Deuxième partie</i>	2. Mes principales CIBLES DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL pour la période du _____ au _____ (<i>celle qui commence</i>)
<i>Troisième partie</i>	3. Les MOYENS spécifiques que je veux mettre en œuvre

4.3 Observations en classe

De façon continue, le stagiaire fait sa propre appréciation de l'efficacité de son action pédagogique en s'interrogeant surtout sur l'impact que peuvent avoir ses interventions pédagogiques sur l'apprentissage et le comportement de l'élève.

Le stagiaire est par ailleurs fortement encouragé à se donner, de temps à autre, une image fidèle des réalités de l'action en classe, en enregistrant (enregistrement audio seulement ou audio et vidéo) une période de travail en classe. Cet exercice favorise l'objectivité de son appréciation, tout en constituant un instrument d'information utile pour éclairer ses échanges avec d'autres stagiaires ou avec des intervenants.

Pour l'aider à développer sa capacité d'autorégulation de son intervention pédagogique (ce qu'il devra assumer tout au long de sa carrière d'enseignant), le stagiaire bénéficie, durant son stage de formation, de l'œil attentif de personnes externes, soit au moins un enseignant en exercice, un conseiller et ce qui est fort souhaitable, des collègues stagiaires.

Pour l'**enseignant associé**, bien que le nombre de périodes observées puisse diminuer progressivement au fil du stage, l'observation en classe est maintenue jusqu'à la fin de la formation initiale. Ainsi, au cours des premières semaines de prise en charge, l'enseignant associé observera au moins trois périodes complètes par semaine. Par la suite, il pourra progressivement en venir à l'observation d'une ou deux périodes complètes par semaine. Quant au **conseiller**, il observera,

au cours du stage, au moins quatre périodes complètes, soit avant chacune des rencontres de rétroaction en triade prévues au calendrier du déroulement et décrites ci-dessous.

4.4 Rencontres de régulation en triade

Le calendrier du déroulement prévoit, à quatre reprises durant les 13 semaines de la phase de prise en charge, une rencontre de régulation en triade. Les rencontres sont ainsi réparties :

1 ^{re} rencontre de régulation en triade	Au cours des 1^{re} et 2^e semaines de prise en charge
2 ^e rencontre de régulation en triade	Au cours des 4^e, 5^e et 6^e semaines de prise en charge
3 ^e rencontre de régulation en triade	Au cours des 8^e et 9^e semaines de prise en charge
4 ^e rencontre de régulation en triade	Au cours des 11^e, 12^e et 13^e semaines de prise en charge

Ces rencontres de régulation, au cours desquelles les réflexions d'autorégulation sont également évoquées et traitées, abordent les trois aspects suivants :

- une présentation commentée par le stagiaire de **l'état de son développement professionnel**, c'est-à-dire les progrès qu'il fait ou les obstacles qu'il rencontre depuis la dernière rencontre de régulation par rapport aux différentes catégories de compétences de développement professionnel ou, par rapport à chacune des 12 compétences (à partir de son *dossier de développement professionnel*);
- une rétroaction de la part des personnes accompagnatrices, selon les témoignages, perceptions ou suggestions qu'ils sont en mesure d'apporter;
- un entretien de rétroaction relatif aux **interventions en classe**, au regard des situations d'apprentissage mises en œuvre, comme de l'impact des interventions pédagogiques sur l'apprentissage et le comportement de l'élève. Il est suggéré que l'échange ne suive pas immédiatement l'intervention qui a été observée par le conseiller, de manière à donner du temps au stagiaire lui permettant de prendre du recul sur sa pratique et d'en faire une lecture qu'il pourra communiquer à ses accompagnateurs;
- un échange relatif aux **cibles de développement** que le stagiaire s'est données et aux moyens et stratégies qu'il met en œuvre pour les atteindre.

4.5 Rencontres-séminaires

Au cours des **3^e, 7^e et 10^e semaines** de stage, se tiendront trois rencontres du groupe-séminaire animées par le conseiller de stage et avec la participation d'enseignants associés. Une rencontre-séminaire se veut une occasion d'expression par le stagiaire de son vécu, d'échange de points de vue, de discussion entre stagiaires et avec des enseignants en exercice. En somme, il s'agit d'une opportunité pour le stagiaire de développer ses compétences par le truchement d'interactions en groupe.

Le stage de qualification à l'enseignement au secondaire qui constitue une étape transitoire entre la formation initiale à l'enseignement et l'insertion professionnelle, appelle une formule de séminaire qui s'apparente moins à une activité de nature académique qu'au type de rencontre que pourrait tenir un petit groupe d'enseignants désireux de perfectionner leur pratique professionnelle. Par conséquent, le séminaire devrait stimuler le stagiaire, à «apprendre à apprendre de son expérience», et ce, avec l'aide des autres stagiaires.

Comme préalable à chacune des rencontres, le groupe-séminaire décide de l'objet du prochain séminaire, de manière à s'y préparer individuellement et convenablement. Deux formules de séminaire sont envisageables. La première consiste en des séminaires thématiques prédéterminés, tandis que la deuxième formule prend une forme qui s'apparente à une démarche de codéveloppement professionnel.

4.5.1 **Formule A - Séminaires thématiques**

Bien avant la tenue de chaque séminaire, le groupe-séminaire s'entend sur un thème qui fera l'objet des débats. Par exemple, les membres du groupe peuvent s'entendre sur un thème devant faire l'objet des débats du premier séminaire long-temps avant sa tenue, et à la fin de celui-ci, décider du thème du deuxième séminaire et ainsi de suite, de sorte que chacun des membres se prépare longtemps à l'avance à chaque séminaire. Quelques exemples de thèmes possibles :

Comment concevoir des situations d'apprentissage appropriées au développement de compétences ?

Comment orienter l'animation pédagogique et la conduite de la classe dans un contexte de développement de compétences ?

Il est proposé aux enseignants de modifier leurs relations aux savoirs, en d'autres termes, d'enseigner autrement. Dans ce contexte, que peut signifier une approche culturelle de l'enseignement ?

Comment intervenir auprès d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap ?

Comment renouveler l'évaluation, dans la logique des compétences ?

Au besoin, une partie de la rencontre peut être consacrée à des échanges libres entre les participants au sujet de leur vécu de stage.

4.5.2 Formule B - Rencontres d'initiation à une démarche de codéveloppement professionnel

Un stagiaire qui aimerait consulter son groupe-séminaire pour un sujet qu'il a identifié au cours de sa pratique (il peut s'agir d'un problème rencontré, d'un projet élaboré ou d'un objet de préoccupation qui l'habite), lui en fait part au début d'une rencontre, en spécifiant quand (au cours de la rencontre du jour ou lors d'une prochaine rencontre) il aimerait que son sujet soit abordé.

Dans le cadre de cette formule, la première partie d'un séminaire est consacrée à une séance de consultation. Un des stagiaires, celui dont le sujet a été retenu, se retrouve dans le rôle de «client». Il présente le problème, le projet ou le sujet sur lequel portera la consultation. Les autres stagiaires ainsi que les enseignants associés présents exercent le rôle de «consultants» et le conseiller de stage celui de «consultant et d'animateur».

Il est possible (soit par choix personnel, soit pour insuffisance du temps disponible) que des stagiaires n'expérimentent pas le rôle de client et n'exercent que celui de consultant; une telle situation n'empêche aucunement l'efficacité de la démarche.

Les attitudes de base ne doivent pas être orientées seulement par l'idée de « venir chercher quelque chose » mais également par l'objectif d'« apporter le plus et le mieux possible aux autres ». Les apprentissages se font autant dans le rôle de consultant que dans celui de client. Comme la démarche est volontaire, c'est à chacun de juger de son degré d'engagement. Chacun détermine ce sur quoi il veut travailler avec les autres et jusqu'où il veut aller. Chacun décide de la façon de profiter des richesses du groupe et de la marge de liberté qui lui est offerte par la situation. C'est la synergie progressive du groupe qui permettra à chacun d'accéder à de nouvelles régions de sa pratique.

(Payette, A. et Champagne, C. (1997). *Le groupe de codéveloppement professionnel*. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec, p. 83).

La séance de consultation devrait idéalement être suivie d'une courte période consacrée aux échanges libres sur le vécu du stage. Le suivi des consultations antérieures pourrait aussi faire partie de ces échanges.

5. L'APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES

5.1 L'évaluation en cours de stage

Durant le stage, l'évaluation formative (évaluation en cours de stage) est privilégiée pour évaluer les aptitudes et les comportements servant de repères aux différentes compétences visées (cf. annexe 1). Ce type d'évaluation est également privilégié pour apprécier les rapports réflexifs du stagiaire et son implication dans les échanges et dans les activités en milieu scolaire. Les conseillers et les enseignants associés sont responsables de la mise en place des modalités de rétroaction susceptibles d'aider le stagiaire à progresser tout au long de sa démarche et pour apprécier chez-lui le degré de progression vers la maîtrise de chaque compétence.

5.2 L'évaluation globale en fin de stage

La responsabilité d'évaluation globale en fin de stage relève du conseiller de stage. C'est à lui que revient la tâche de produire la **Fiche d'appréciation globale du stagiaire concerné** et de la remettre au secrétariat du module d'enseignement secondaire et professionnel. Toutefois, cette responsabilité doit s'exercer en collaboration étroite avec l'enseignant associé ou l'équipe d'enseignants associés et le stagiaire. L'appréciation globale des compétences à développer se réalise à la fin du stage à l'aide du guide d'appréciation des compétences en fin de stage. Le conseiller, l'enseignant associé et le stagiaire déterminent **le niveau de maîtrise atteint pour chaque compétence par le stagiaire**, et ce, en cochant dans l'espace correspondant. (Cf. la fiche d'appréciation globale). Ils déterminent par la suite si le stagiaire a réussi ou non l'ensemble des compétences à développer. Il existe trois possibilités pour sanctionner l'issue du stage : **succès, échec et incomplet**.

Un stagiaire est considéré avoir réussi le stage si sa performance dans l'ensemble des compétences visées est en adéquation avec le niveau de maîtrise attendu qui, dans ce cas-ci, est **la cote B**. **Le seuil de réussite est la cote B pour chacune des douze compétences (12/12)**. Enfin le stagiaire peut obtenir un **incomplet** uniquement lorsqu'il n'a pas, pour une raison jugée valable, complété les travaux demandés permettant de déterminer la maîtrise ou non des compétences souhaitées.

6. LA JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

À l'aide de la « fiche d'appréciation globale », le conseiller de stage et l'enseignant associé justifient leurs appréciations en précisant les principaux motifs à l'appui de leur jugement; ils mentionnent les points forts et les aspects à améliorer; enfin, ils reportent le résultat sur la page couverture; ils apposent, avec le stagiaire leur signature. Les appréciations réfèrent à la performance démontrée par rapport au niveau de maîtrise attendu :

la performance est **supérieure au niveau** de maîtrise attendu (A+, A, A-);

la performance est **en adéquation** avec le niveau de maîtrise attendu (B+, B, B-);

la performance est **partiellement en adéquation** avec le niveau de maîtrise attendu (C+, C, C-);

la performance est **inférieure** au niveau de maîtrise attendu (D+, D);

la performance est **nettement inférieure** au niveau de maîtrise attendu (E).

I = Incomplet

Annexe 1

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

MODULE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

Grille d'appréciation en cours de stage

Cette grille d'appréciation est destinée à l'enseignant associé et au conseiller de stage pour procéder à une rétroaction ponctuelle, et au stagiaire afin de s'autoréguler. C'est un outil de travail utile à l'accompagnement et à l'encadrement de ce dernier tout au long de son cheminement d'initiation à la profession enseignante. Elle propose un espace pour des commentaires ainsi qu'une série de repères jouant le rôle d'indicateurs du niveau atteint des compétences professionnelles visées.

Cette évaluation formative constitue un élément important pour l'évaluation certificative, à la fin de l'activité.

Nom du stagiaire :
Téléphone et courriel :

Nom des enseignants associés :
Établissement scolaire :
Téléphone :

Nom du conseiller de stage :
Téléphone et courriel :

Catégorie de compétences. Les fondements
Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
Niveau de maîtrise attendu
<i>Le stagiaire démontre une connaissance suffisante du programme de formation de l'école Québécoise (PFEQ) ainsi que du référentiel de compétences professionnelles de la formation à l'enseignement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Son goût du savoir le prédispose à la consultation de différentes sources d'information et de formation. De plus, il manifeste un intérêt pour des situations qui sont de nature à lui permettre de comprendre diverses facettes du monde et de se distancier de sa culture première.</i>
Le stagiaire démontre une connaissance suffisante des contenus du programme. Il mobilise les savoirs de culture seconde et manifeste une compréhension disciplinaire plus étendue que ce qu'il doit enseigner dans le programme de formation. Cela lui permet de déborder le cadre nécessaire, mais restreint des contenus indiqués dans les programmes scolaires pour soutenir les élèves dans leur démarche d'apprentissage (sa culture lui permet d'aider les élèves à faire des liens en leur proposant des points de repères historiques, artistiques, scientifiques, etc.).
<i>Le stagiaire fait preuve d'une capacité de synthèse et d'organisation des savoirs à enseigner. Il clarifie sa compréhension des rapports que les élèves entretiennent avec les contenus disciplinaires à maîtriser, implique les élèves dans cette clarification et tient compte de leurs points de référence pour élaborer des situations d'enseignement/apprentissage dans une approche culturelle.</i>
Le stagiaire maintient une attitude de remise en question devant les évidences de la vie courante. Il les examine à partir d'autres points de vue, doute de ce qu'il sait avec les élèves et cherche avec eux des moyens de travailler les questions qui ont émergé des discussions. Il circonscrit les limites et les possibilités des connaissances disponibles. Il évalue de manière critique ses propres pratiques culturelles et prend des moyens pour les enrichir et les diversifier. Cette prise de distance par rapport à lui-même le sensibilise non seulement aux différences chez les élèves, mais aussi à la pluralité des influences qui les forment.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : • Consulte les ouvrages de référence utiles à la connaissance du programme ministériel. • S'informe de la culture première des élèves, des préjugés et des stéréotypes qu'ils pourraient entretenir à l'égard des objets d'étude. • Pose des gestes qui témoignent de sa connaissance de l'orientation et du contenu du programme ministériel. • Observe les valeurs et les manières de faire et de communiquer partagées par le groupe-classe. • Manifeste une prise de conscience des richesses de sa propre culture seconde et de ses limites. • Fait des liens avec les contenus disciplinaires du programme de formation au secondaire.				

• Se prononce avec maîtrise sur le contenu du PFEQ lorsque nécessaire. • Enrichit le contenu des formations qu'il donne par des informations relatives au sujet traité et prélevées dans diverses sources. • Varie les situations d'apprentissage en proposant des repères historiques, artistiques, scientifiques, etc. aux élèves. • <i>Assemble en un tout cohérent et homogène les savoirs à enseigner.</i> • <i>Implique les élèves dans la clarification et la compréhension des rapports à entretenir avec les contenus disciplinaires à maîtriser lors de l'évaluation.</i> • <i>Sollicite le point de vue des élèves et en tient compte dans l'élaboration de situations d'enseignement/apprentissage.</i> • <i>Manifeste une compréhension critique des savoirs à enseigner.</i> • Maintient une attitude de remise en question de soi (confrontation avec d'autres points de vue, doute de ce qu'il sait) devant les évidences de la vie courante. • Apporte des correctifs à ses propres pratiques culturelles après avoir procédé à leur évaluation. • Engage des discussions sur la culture avec les élèves. • Implique les élèves dans la recherche de moyens pour travailler et pour trouver des solutions aux questions qui ont émergé des discussions en classe. • Cerne avec rigueur, les limites et les possibilités des connaissances disponibles. • Se montre sensible aux différences des élèves et à la pluralité des influences qui les forment.				
---	--	--	--	--

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Les fondements
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
<i>Niveau de maîtrise attendu</i>
<i>Le stagiaire a une maîtrise suffisante de la langue d'enseignement. Il s'exprime dans une langue orale et écrite de qualité, sait nuancer sa pensée et sait se faire comprendre clairement. Ses communications orales et écrites correspondent, dans le cadre de ses fonctions, à ce que l'on est en droit de s'attendre d'un professionnel de l'enseignement. Il a une connaissance théorique des règles de la langue écrite et sait les mettre en pratique dans toutes les productions.</i> Le stagiaire fait un usage professionnel de la langue : il opère le passage entre la langue parlée standard et la langue écrite standard afin de soutenir les élèves dans leurs apprentissages. <i>Le stagiaire corrige la langue de ses élèves sans pour autant les dévaloriser. Il sait construire et mettre en discours une description solide de ses pratiques; il sait mettre en évidence les valeurs qui les fondent.</i> Le stagiaire utilise des notions et des arguments provenant de littératures professionnelles. Dans les discussions, il exerce une vigilance pour détecter les expressions ou les termes souvent employés et dont le sens peut varier selon l'origine et l'expérience des interlocuteurs. Il veille à ce que ces différences soient mises en évidence et à ce que le groupe élabore des significations et des points de référence communs. Enfin, le stagiaire facilite l'apprentissage par un usage précis et pertinent de concepts, de métaphores, d'exemples ou d'analogies.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : • <i>Emploie un langage adapté et correspondant aux normes du milieu scolaire.</i> • <i>S'exprime oralement avec aisance en faisant usage d'un vocabulaire précis et d'expressions appropriées.</i> • <i>Structure ses textes de façon adéquate.</i> • <i>Respecte les règles d'usage de l'écrit (grammaire, syntaxe, orthographe et de ponctuation).</i> • <i>Communique ses idées avec clarté et cohérence à l'oral et à l'écrit.</i> • <i>Analyse de façon adéquate (pèse le pour et le contre) les opinions, conceptions et textes auxquels il fait face.</i> • <i>Exprime clairement ses prises de position et ses prises de conscience.</i> • Est en mesure de reformuler ses propos pour mieux se faire comprendre. • Emploie un langage correct (prononciation, vocabulaire, syntaxe). • Incite les élèves à porter une attention continue à l'usage correct de la langue orale et écrite. • Repère les erreurs commises par les élèves dans leurs communications.				

• Corrige les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites. • <i>Met en évidence les valeurs sur lesquelles il fonde ses pratiques.</i> • <i>Corrige la manière de s'exprimer des élèves (les reprend, suggère des expressions appropriées, etc.) sans les dévaloriser.</i> • Consulte des littératures professionnelles pour élaborer ses arguments. • Détecte avec vigilance les termes souvent employés et dont le sens peut varier selon l'origine et l'expérience des élèves : • veille à ce que les différences de sens de termes employés par lui ou par les élèves, si elles existent, soient mises en évidence et que l'on élabore des significations et des sens communs ; • facilite l'apprentissage par son usage précis de termes et d'exemples.				
--	--	--	--	--

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Acte d'enseigner
Compétence 3 : Concevoir des situations d'enseignement/apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
<i>Niveau de maîtrise attendu</i>
<i>Le stagiaire fait la preuve, dans ses interventions, de sa capacité à recourir aux savoirs et concepts pédagogiques et didactiques qui servent de base à l'enseignement (motivation scolaire, stratégies cognitives et métacognitives, représentations, contrat didactique, etc.). Il met à jour ses connaissances sur ces concepts. Il analyse les contenus disciplinaires qui seront mobilisés afin de s'assurer qu'il en maîtrise les significations et qu'il en connaît les origines. Il les situe en relation avec les notions, concepts et principes d'un domaine de connaissances. Il établit l'ordre dans lequel les contenus seront abordés pour que les situations d'apprentissage intègrent les apprentissages antérieurs et module la suite des activités en conséquence. Il planifie des situations d'enseignement/apprentissage qui tiennent compte, d'une part, de la logique des contenus et de la progression des apprentissages et, d'autre part, des représentations des élèves et de leurs différences.</i> Le stagiaire évalue les manuels et cahiers d'exercice à sa disposition pour en débusquer les modes de représentation ou les ressources suggérées. Il aménage des façons d'aborder des propos non familiers de manière progressive à partir de ce que les élèves saisissent déjà. Il élargit son répertoire d'approches et consolide la profondeur et l'étendue des acquis des élèves. Il sait repérer les obstacles et, par conséquent, revoir les caractéristiques du contenu enseigné pour ensuite schématiser les étapes et les contraintes à introduire dans les situations d'apprentissage. Il s'intéresse aux erreurs et les accepte comme une étape estimable de l'effort de comprendre. Il conçoit des tâches complexes qui mettent les élèves en action dans des situations variées.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : - Fait usage de savoirs pédagogiques et de concepts professionnels servant de base à l'enseignement dans la conception de situations d'enseignement/apprentissage significatives. - Met constamment à jour ses connaissances relatives aux données de la recherche en matière de didactique et de pédagogie. - Fait une analyse minutieuse des contenus disciplinaires à enseigner pour les comprendre, en dégager le sens et les situer par rapport à d'autres afin d'orienter ses choix dans la planification d'une situation d'enseignement/apprentissage. - Choisit des approches et des démarches tenant compte des principes pédagogiques et des indications didactiques reconnues pour les contenus à enseigner. - Conçoit des activités d'enseignement/apprentissage significatives qui lui permettent d'anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus. - Détermine dans sa planification, l'amorce de l'activité et ses différentes étapes en préparant les consignes appropriées et en prévoyant le matériel nécessaire. - Prévoit l'activité des élèves et les besoins qui en découlent, anticipe les difficultés et les obstacles. - Organise à l'avance des dispositifs de rétroaction qui renseigneront l'élève				

<i>sur sa progression et lui permettront de s'autoréguler.</i> • <i>Planifie des situations pédagogiques significatives qui tiennent compte des préalables et des représentations des élèves.</i> • Examine attentivement, s'il y a lieu, les manuels et cahiers d'exercice à sa disposition pour en faire ressortir les modes de représentation et les ressources suggérées. • Conçoit (élabore) s'il y a lieu le matériel didactique utile à son activité d'enseignement. • Rend plus accessibles les propos non familiers à ses élèves en se servant de termes, expressions ou de situations que ces derniers comprennent déjà. • Diversifie son répertoire d'approches pédagogiques pour donner plus de profondeur aux acquis des élèves. • Repère les obstacles à la compréhension de son enseignement et l'adapte en conséquence. • Exploite les erreurs commises par les élèves comme modes d'enseignement/apprentissage. • Soumet des tâches complexes à ses élèves pour habituer ces derniers à travailler dans des situations variées.				
--	--	--	--	--

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Acte d'enseigner
Compétence 4 : Piloter des situations d'enseignement/apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
<i>Niveau de maîtrise attendu</i>
Sur le plan cognitif, le stagiaire présente des situations que les élèves ne peuvent traiter ou résoudre directement et les guide dans le choix d'une ou de plusieurs stratégies à adopter pour résoudre un problème ou mener un projet à terme. Le stagiaire facilite, au plan de la motivation, l'établissement de liens entre la tâche à faire et d'autres situations de la vie courante dans lesquelles ces concepts sont mis en jeu, et communique aux élèves la conviction qu'ils sont capables de résoudre le problème présenté. Au plan organisationnel, le stagiaire établit un cadre de travail qui inclut la communication de ses attentes, la répartition de tâches et la définition de rôles. Il oriente les élèves vers les sources à consulter pour réaliser un projet ou exécuter une tâche, les guide dans la sélection et la compréhension de l'information disponible. Il reformule avec eux les données d'un problème ou les exigences d'un projet et met en évidence les aspects de la tâche qui requièrent la recherche et l'utilisation de l'information. Il anime des débats entre les élèves sur les données traitées, sur les problèmes rencontrés et les stratégies utilisées et leur demande d'expliquer et de justifier leurs démarches. <i>Le stagiaire combine le matériel didactique avec des ressources utilisées dans la vie quotidienne (culture populaire, médias, publicités, etc.) pour induire des confrontations de culture.</i> Le stagiaire habilite ses élèves à trouver des exemples de démarches ou de compétences communes à plusieurs disciplines en relation aux démarches que les élèves sont en voie de maîtriser. En cela il continue de jouer son rôle de médiation. Lors de la mise en problème d'une situation et de l'élaboration d'itinéraires pour la résoudre, il aide les élèves à mettre en évidence, à coordonner et à distribuer avec justice et équité les tâches et les responsabilités qu'ils doivent assumer. Il sait mobiliser au besoin en la modifiant ou en l'adaptant, la stratégie prévue. Il met en présence des élèves aux conceptions différentes, les incite à confronter et à étayer ces différentes conceptions, créant ainsi des déséquilibres cognitifs mobilisateurs de démarches coopératives de recherche ou d'élargissement des bases de connaissances.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : • Recourt à des situations pédagogiques variées et authentiques. • Présente intentionnellement aux élèves des situations qui constituent des mises en problème afin de les amener à mobiliser leurs compétences, faire usage de leur jugement et développer des stratégies de résolution de problèmes. • Fait des liens entre les situations d'apprentissage utilisées en classe et d'autres situations similaires rencontrées dans la vie courante. • Élabore un cadre de travail qui indique clairement ses attentes, la répartition des tâches et la définition des rôles et formule des consignes en conséquence. • Oriente les élèves vers les sources des informations à chercher ou à transformer. • Amène les élèves à anticiper les résultats de leurs actions. • Se montre disponible envers les élèves pour les guider dans la sélection et la compréhension de l'information nécessaire à l'exécution d'une tâche.				

• Objective avec les élèves les données et les exigences de la situation d'apprentissage. • Anime les interactions élèves-élèves ou les débats entre eux sur les données traitées, les problèmes rencontrés et les stratégies utilisées dans le cadre d'une tâche ou d'un projet. • Demande systématiquement aux élèves de justifier les données retenues ou écartées pour l'exécution d'une tâche. • <i>Illustre ses scénarios d'enseignement d'exemples référant à des scènes de la vie quotidienne (médias, publicités, culture populaire, etc.).</i> • <i>Suscite des confrontations de culture entre les élèves.</i> • <i>Incite les élèves à présenter leurs points de vue sur leur propre culture et sur les autres.</i> • Vérifie si les activités en cours sont conformes à son programme d'action établi suite à ses observations et évaluations. • Valorise les investissements (transfert de connaissances) des élèves dans les apprentissages à effectuer. • Amène les élèves à prendre conscience qu'ils peuvent contribuer à la réussite des objectifs communs de la classe. • Encourage l'interaction sociale à travers l'écoute et l'entraide. • Favorise auprès de l'élève le développement du sentiment de confiance en soi. • Permet à l'élève, par ses interventions, d'aller de l'avant et de découvrir comment il peut apprendre des autres élèves.				
---	--	--	--	--

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Acte d'enseigner
Compétence 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
Niveau de maîtrise attendu
<i>Le stagiaire exerce constamment son jugement tant en ce qui concerne ses attentes qu'en ce qui a trait aux indices qu'il retient comme manifestations d'une compétence. Il observe ou questionne les élèves afin de connaître leurs démarches, oriente leur attention vers les dimensions de leurs performances qui sont pertinentes de manière qu'ils régulent leurs actions et planifient ou révisent leurs démarches. Il garde les traces de ses prises d'information (portfolio, journal de bord, dossiers de production, etc.) pour suivre la progression des élèves. Il procure plusieurs occasions aux élèves d'utiliser des moyens pour s'autoévaluer et pour exprimer leur compréhension des résultats attendus. Il sait établir et décrire les critères sur lesquels portera son jugement pour fins d'établissement du bilan des acquis. Il sait, pour chacun de ces critères, fixer des niveaux distincts de performance et les communiquer aux élèves. Il soutient la progression des élèves par la construction et l'utilisation de différentes grilles d'appréciation.</i> Le stagiaire se prononce sur la capacité de l'élève à discerner l'évolution de ses démarches et à s'engager dans la suite du développement de ses compétences. Il appuie le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie. Il collabore avec l'équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l'intérieur du cycle de formation de l'école. Il fournit aux parents, une appréciation nuancée de l'évolution des compétences de leurs enfants et leur suggère, le cas échéant, des moyens à prendre pour soutenir le progrès de leurs enfants. Il réajuste son enseignement si nécessaire.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : - Fait preuve de discernement (il tranche entre ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas, entre ce qui est important et ce qui ne l'est pas) en ce qui concerne les indices qu'il retient comme manifestations ou repères de compétences. - Fait preuve de discernement (il tranche entre ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas, entre ce qui est important et ce qui ne l'est pas) en ce qui concerne les indices qu'il retient comme manifestations ou repères de compétences. - Questionne les élèves et les observe afin de connaître leurs démarches. - Rectifie, lorsque nécessaire, les erreurs de compréhension ou d'interprétation des données de la tâche qu'il soumet aux élèves. - Orienté l'attention des élèves vers les dimensions les plus pertinentes de leur tâche de manière à ce qu'ils se régulent. - Indique clairement les critères de ses évaluations. - Communique adéquatement aux élèves leurs résultats à la suite d'une évaluation. - Effectue régulièrement des rétroactions sur les différents aspects cognitifs (justesse de l'information, stratégies cognitives et métacognitives) et affectifs (qualité des efforts fournis, etc.) de la tâche. - Adapte les composantes de la tâche selon le progrès des élèves (reprise, approfondissement d'apprentissages non consolidés et essentiels pour la suite des démarches).				

• <i>Garde des traces de ses prises d'informations (journal de bord, portfolio, dossier de production, grilles d'observation, etc.).</i> • <i>Fait le bilan des forces et des points à améliorer des élèves.</i>				
• Exploite les données récentes de la recherche en matière didactique et pédagogique comme supports pour le choix et le contenu de ses appréciations des apprentissages. • Prend des décisions fiables sur l'évolution de l'élève à la suite de ses évaluations. • Participe à l'élaboration du rythme et des étapes de progression de l'élève à l'intérieur du cycle. • Communique adéquatement aux parents des stratégies d'intervention suite aux résultats des évaluations.				

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Acte d'enseigner
Compétence 6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
<i>Niveau de maîtrise attendu</i>
Le stagiaire conçoit et précise un système de fonctionnement efficace en classe (prise de parole, distribution de matériels, utilisation de manuels, etc.) et initie les élèves aux règles et à la procédure à suivre. Il révisé au besoin sa planification d'intervention pour l'adapter aux caractéristiques de son groupe-classe. Il envoie des messages clairs, autant par la parole que par des comportements non verbaux à ses élèves, et s'assure que ceux-ci les comprennent et s'y conforment. <i>Le stagiaire met en place des conditions d'écoute et de partage pour amener les élèves à apprendre progressivement à se donner des objectifs, et des manières de faire communes. Il démontre fréquemment la capacité de concevoir des consensus ou des ententes avec les élèves au sujet de conditions de travail acceptables, de faire des adaptations avec eux et de régler des conflits.</i> Le stagiaire sait apprécier et encourager les comportements appropriés. Par ailleurs il reconnaît les comportements inappropriés, sait les interrompre de façon autonome, avec éthique, professionnalisme et le plus discrètement possible, avant qu'ils ne produisent des dérives des activités en cours. Il sait maintenir un climat propice à l'apprentissage soit, en maximisant l'investissement des élèves dans les apprentissages à effectuer par ses habiletés d'observation, d'analyse et d'évaluation des activités en cours, soit en vérifiant si les activités en cours sont conformes à son programme d'action afin de corriger immédiatement la situation si cela est nécessaire.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : • Met en place un plan de fonctionnement efficace (prise de parole, distribution de matériels, utilisation de manuels) et l'adapte si nécessaire aux caractéristiques du groupe-classe. • Élabore de concert avec l'enseignant associé les exigences au sujet des comportements, règles et procédures à observer en classe. • Communique clairement aux élèves ses exigences au sujet des comportements à observer en classe. • S'assure que les élèves comprennent ses attentes et s'y conforment. • Définit des conditions d'écoute et de partage afin d'éviter les comportements inappropriés. • Identifie des comportements inappropriés et soumet à l'enseignant associé, des mesures destinées à les résoudre. • Invite constamment les élèves à se donner progressivement des objectifs communs et des manières de faire communes. • Établit des consensus entre les élèves et lui au sujet de situations de travail acceptables. • <i>Apprend aux élèves à se respecter mutuellement et à accepter les normes de</i>				

<i>groupe.</i> • <i>Félicite, lorsque cela se présente, les élèves présentant des comportements appropriés (par exemple, respecter les autres, aider les pairs qui éprouvent des difficultés, etc.).</i> • <i>Il valorise dans sa classe, les moments de pratique des attitudes positives.</i> • <i>S'entend avec les élèves sur la façon de faire des adaptations ou de régler des conflits.</i> • Intervient avec efficacité, professionnalisme et éthique pour mettre fin aux comportements inappropriés lorsque nécessaire. • Maintient un climat propice à l'apprentissage.				
---	--	--	--	--

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Contexte social et scolaire
Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
<i>Niveau de maîtrise attendu</i>
Le stagiaire veille à ce que les élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap, soient accueillis et compris par les autres élèves lors de leur séjour dans les classes ordinaires. Il s'informe du parcours scolaire de ces élèves en vue d'une meilleure compréhension de leurs besoins et de leurs capacités. Lors de travaux réalisés en équipe, il s'assure que l'élève présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap est inclus dans la répartition des tâches. <i>Le stagiaire pose des gestes qui relèvent de ses connaissances précises des caractéristiques du fonctionnement des élèves à risque dans des situations d'apprentissage et dans le contexte du groupe-classe. Il s'assure que l'élève présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap bénéficie de l'aide et des outils disponibles (tutorat, soutien technique, assistance individualisée, etc.).</i> Le stagiaire définit des moyens d'intervention appropriés et planifie des activités de perfectionnement pour approfondir sa connaissance des besoins des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. Il veille à ce que les conditions de participation aux tâches facilitent la concentration et l'attention des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. Il fournit des indices à l'élève présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap pour que la tâche proposée lui devienne accessible et lui permette de réinvestir des apprentissages effectués dans d'autres contextes. Il intervient aussi fréquemment que nécessaire pour montrer à l'élève présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap les avantages de l'utilisation de stratégies efficaces et les inconvénients de stratégies non appropriées. Lorsque c'est possible, le stagiaire utilise des didacticiels interactifs contenant des boucles d'apprentissage qui consolident des notions préalables, décomposent une tâche en étapes et procurent une rétroaction fréquente sur les actions accomplies. Il collabore à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : • Consulte différentes sources (personnes-ressources, portfolio, etc.) afin de se renseigner sur les caractéristiques du fonctionnement des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. • Propose des activités adaptées aux particularités des élèves suite à l'analyse qu'il fait de leurs besoins et en tenant compte des ressources pédagogiques et didactiques existantes. • Prend des moyens pour approfondir ses connaissances des besoins des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. • Contribue à l'accueil et à l'intégration des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap par les autres élèves dans les classes ordinaires. • S'informe si l'élève présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap a accès à l'aide et aux outils disponibles (tutorat, assistance individualisée, soutien technique, matériel adapté).				

• Manifeste des attitudes d'ouverture. • Prend part à l'établissement des indicateurs de réussite qui sont porteurs de sens pour l'élève présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap et ses parents. • S'assure que lors des tâches réalisées en équipe, l'élève présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap est inclus dans la répartition des tâches et des rôles et que son apport est recherché et reconnu. • <i>Démontre, par les gestes quotidiens qu'il pose, une connaissance précise des caractéristiques du fonctionnement des élèves à risque dans des situations d'apprentissage et dans le contexte du groupe-classe.</i> • <i>Identifie les besoins de perfectionnement susceptibles de lui permettre d'approfondir sa connaissance du fonctionnement des élèves.</i> • <i>S'assure que l'élève présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap, ait accès à l'aide et aux outils disponibles (tutorat, soutien technique, assistance individualisée, etc.).</i> • Prescrit à l'élève présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap, des conditions de participation aux tâches qui facilitent son attention et sa concentration. • Donne des indices à l'élève présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap pour que la tâche qui lui est proposée lui soit accessible et qu'en même temps, elle lui permette de faire le transfert de ses acquis dans d'autres contextes. • Intervient systématiquement pour montrer, soit les avantages d'une stratégie efficace, soit les inconvénients d'une stratégie inappropriée. • Utilise, lorsque cela est possible, des didacticiels interactifs contenant des boucles d'apprentissage.				
---	--	--	--	--

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Contexte social et scolaire
Compétence 8 : Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement/apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
Niveau de maîtrise attendu
<i>Le stagiaire fait preuve d'esprit critique de manière à évaluer les avantages et les limites des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage. Il sait aussi prêter attention aux inégalités sociales issues des problèmes d'accessibilité aux ressources pour certains élèves ou encore certaines écoles. Le stagiaire sait nuancer l'appréciation des TIC d'une compréhension des enjeux pédagogiques, didactiques, culturels et sociaux qu'elles portent. Il utilise les possibilités des TIC dans les différents volets de son travail : recherche et traitement de l'information, communication, traitement des données, interaction avec des collègues ou des experts. Il guide les élèves afin de leur transmettre la capacité d'utiliser les TIC à bon escient et de manière efficace.</i> Dans ce contexte d'utilisation des TIC, le stagiaire démontre une grande précision dans ses interventions sur la qualité de la langue en plus de concevoir divers modes d'évaluation de la tâche et des finalités d'apprentissage. Il sait utiliser efficacement les TIC pour communiquer avec les élèves et avec ses collègues et aussi pour apprendre, résoudre des problèmes et développer une pensée articulée et critique sur les risques d'aliénation sociale que comporte l'utilisation des TIC. Il sait se constituer, via les TIC, des réseaux d'échanges et de formation continue dans son domaine d'enseignement, cela, pour son développement personnel.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : • Manifeste un esprit critique à l'égard des TIC : - sait discriminer entre les dispositifs utiles et peu utiles ; - justifie ses choix pédagogiques ; - encourage les élèves à développer un esprit critique face à l'utilisation des TIC. • Utilise les ressources des TIC dans son activité professionnelle : - explore les sites éducatifs pour identifier les ressources appropriées à son domaine d'enseignement ; - exploite le réseau informatique disponible pour rechercher de l'information et pour communiquer. • Intègre de manière pertinente certaines possibilités du réseau dans son enseignement : - analyse les différentes situations d'intégration des TIC ; - anticipe les implications pour l'action éventuelle de l'intégration des TIC ; - identifie ses besoins pédagogiques au regard du matériel pertinent ; - prête attention aux problèmes d'inégalité, d'exclusion et d'accessibilité liés à l'utilisation des TIC. ▪ Prévoit dans sa planification l'utilisation des TIC en fonction d'objectifs précis : - spécifie précisément quel outil, pour quel usage et dans quel but, avec quel bénéfice espéré, par exemple la correspondance entre élèves pour la découverte				

d'autres cultures ou pour développer la composition écrite ; - choisit les ressources capables de permettre le développement des compétences intellectuelles et relationnelles du programme (association professionnelle, sites spécialisés). ▪ Porte attention à la qualité de la langue dans le contexte de l'utilisation des TIC : - utilise un vocabulaire précis et des expressions appropriées ; - établit des principes de qualité et des mécanismes de correction en intégrant des outils d'auto correction ; - incite les élèves à porter une attention continue à l'usage de la langue orale et écrite.				
--	--	--	--	--

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Contexte social et scolaire
Compétence 9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
<i>Niveau de maîtrise attendu</i>
Le stagiaire prend connaissance des rôles et fonctions des différents membres de l'équipe-école. Il collabore à l'élaboration de projets d'école : il contribue à la clarification d'objectifs pour les élèves, à la mise au point des stratégies et des étapes des projets, s'entend avec les autres membres de l'équipe sur les modes d'évaluation des projets. Il sait faire la promotion de valeurs d'écoute, de respect et de tolérance auprès de ses élèves afin que ceux-ci apprennent à s'entendre et vivent harmonieusement leurs différences. <i>Sous la supervision de l'enseignant associé, le stagiaire sait communiquer avec les parents pour solliciter leur point de vue dans des situations difficiles ou conflictuelles. De plus, il communique ses attentes sur la quantité et le type de travail que l'élève devra faire à la maison et précise comment les parents peuvent soutenir leur enfant. Il établit une communication avec les parents par l'intermédiaire de réunions officielles, de lettres circulaires ou de bulletins scolaires. Il fournit des informations sur le programme et sur le code de vie de la classe aux parents et, sollicite leur coopération pour le renforcer auprès de l'élève.</i> Le stagiaire coordonne ses actions avec les différents partenaires de l'école (responsables de disciplines de spécialité, intervenants en adaptation scolaire, personnes-ressources professionnelles de l'école, etc.). Il sait recourir aux ressources spécialisées pour la planification et le déroulement de ses activités. Il réalise, de concert avec son enseignant associé, des projets d'intervention cohérents et articulés qui précisent l'intervention respective de chacun. Au besoin, il met à contribution les parents qui ont des champs d'intérêt particuliers, en faisant valoir et reconnaître la contribution qu'ils apportent à la réalisation des projets et à l'atteinte des objectifs de l'école.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : - Se renseigne sur les rôles et fonctions des différents membres de l'équipe-école. - Situe correctement son rôle par rapport à celui des autres intervenants. - Est dans une posture qui lui permet d'expliquer, lorsque nécessaire, la culture de l'école et les valeurs qui rallient ses membres. - Collabore à l'élaboration et à la clarification des objectifs d'apprentissage. - Participe activement à la mise au point de stratégies et d'étapes d'exécution de projets d'enseignement/apprentissage. - Prend part aux choix des modalités d'évaluation des tâches d'apprentissage et des projets. - Favorise les valeurs de respect mutuel, d'écoute et de tolérance auprès de ses élèves et les incite à vivre harmonieusement leurs différences. - Fournit des informations pertinentes sur les élèves à l'enseignant associé de sorte que celui-ci puisse en informer les parents. <i>Fait clairement connaître ses intentions sur la quantité et la qualité des</i>				

<i>travaux à effectuer par les élèves à la maison.</i> • <i>Contribue, par l'intermédiaire de l'enseignant associé, à communiquer avec les parents au moyen d'organes officiels (réunions, lettres circulaires, bulletins, correspondances scolaires informatisées, etc.).</i> • Organise ses actions de façon harmonieuse avec les différents partenaires de l'école (responsables de disciplines de spécialité, intervenants en adaptation scolaire, personnes-ressources professionnelles de l'école, et.). • Planifie le déroulement de ses activités en impliquant les ressources spécialisées de l'école ou d'autres milieux scolaires. • Réalise avec l'enseignant associé des projets d'intervention cohérents et articulés qui lui assurent des interventions qui n'empiètent pas sur celles de l'enseignant associé. • Met à contribution le cas échéant, les parents qui ont des intérêts particuliers dans la réalisation de projets et dans l'atteinte des objectifs de l'école.				
--	--	--	--	--

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Contexte social et scolaire
Compétence 10 : Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
<i>Niveau de maîtrise attendu</i>
Le stagiaire fait preuve de capacités et d'ouverture à travailler en équipe. Il sait reconnaître, selon la nature de la tâche proposée, la forme de collaboration la plus avisée; il sait se donner des objectifs, faire des propositions et écouter celles des autres. Il prend des décisions au sujet des contenus à travailler avec les élèves et les autres membres de l'équipe pédagogique dans le respect du temps disponible. <i>Le stagiaire participe activement à l'établissement d'un plan d'action qui mobilise les ressources disponibles et assume les tâches qui lui reviennent. Il est constamment en quête d'informations pertinentes à ce qu'il fait, il écoute et observe attentivement les réactions des autres afin de se réajuster si nécessaire. Il sait prendre ses responsabilités et établir clairement ses limites et attentes ainsi qu'accomplir des tâches et en rendre compte aux autres.</i> Le stagiaire sait travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique. Il sait percevoir et atténuer les résistances susceptibles de constituer des obstacles au travail en équipe. Il montre des prédispositions à des échanges d'idées sur ses pratiques, sur le partage du sens et des motifs de ses actions. Il montre constamment une ouverture à l'enseignement en équipe pour la construction de visées et de significations communes. Il sait au besoin redéfinir les tâches pour éviter les conflits de personnalité ou des règlements de comptes. Il fait preuve, d'une part, de pensée réflexive dans le cadre de ses réalisations et, d'autre part, de sens critique à l'égard des réalisations de l'équipe en apportant des suggestions novatrices en matière pédagogique.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : - Établit et exécute de concert avec l'équipe pédagogique un plan d'action efficace. - Manifeste une ouverture au travail en équipe. - Se concerta avec les autres membres de l'équipe pédagogique et s'entend avec eux sur la vision et les enjeux que recèlent les projets pédagogiques. - Sollicite la forme de collaboration qu'il lui faut en fonction de la nature et des exigences de la situation d'apprentissage ou du projet auquel il est confronté. - Se fixe des objectifs en fonction des exigences des activités du projet faisant l'objet de travail en équipe. <i>Recherche constamment des informations utiles aux actions qu'il doit poser.</i> <i>Fait usage des ressources utiles à l'élaboration de son plan de travail.</i> <i>Communique régulièrement avec les autres membres de l'équipe pédagogique.</i> <i>Fait des propositions pertinentes, écoute celles des autres et en tient compte si</i>				

<i>nécessaire dans ses activités.</i> • Assume adéquatement ses responsabilités à l'intérieur de l'équipe pédagogique. • Établit clairement ses limites et attentes face aux autres membres de l'équipe pédagogique. • Privilégie le consensus dans ses approches de travail avec les autres membres de l'équipe pédagogique lorsque cela est requis. • Repère, afin de les désamorcer, les résistances susceptibles de représenter des obstacles au travail d'équipe. • Se montre ouvert et intéressé à des échanges d'idées sur ses principes. • Redéfinit les tâches lorsque cela s'avère nécessaire pour éviter les conflits de personnalité ou les règlements de comptes. • Fait preuve de beaucoup de discernement dans le cadre de ses réalisations. • Participe à l'évaluation formative des réalisations avec l'équipe pédagogique lorsque cela est nécessaire. • Fait des suggestions novatrices en matière pédagogique.				
--	--	--	--	--

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Identité professionnelle
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
Niveau de maîtrise attendu
<i>Le stagiaire s'engage dans une démarche de développement professionnel qui prend appui sur l'analyse des compétences déjà maîtrisées et qui respecte un équilibre entre les efforts à investir et le soutien disponible. Il se dote d'outils (retour rétrospectif, plan de perfectionnement, etc.) et de supports (portfolio, littérature scientifique, avis de collègues et personnes-ressources, etc.) pour explorer des zones non encore maîtrisées.</i> Par le biais de l'analyse de ses compétences, le stagiaire précise les mises à jour à effectuer dans sa discipline et fait la distinction entre les mises à jour de connaissances requises pour comprendre la réforme et conduire des projets pédagogiques à long terme. Il discute de la pertinence de ses choix pédagogiques, les confronte à ceux des autres et explique ses pratiques aux pairs et aux enseignants en exercice. <i>Le stagiaire réfléchit avec méthode, c'est-à-dire qu'il se donne un cadre, des outils et des moyens pour cibler les objets de sa réflexion et pour choisir les informations à évaluer. Il sait évaluer selon des indicateurs repérables, les effets de ses actions. Ses réflexions sont structurées et orientées vers des productions issues de la vie de la classe.</i> Par ses attitudes, le stagiaire fait participer ses pairs (de son école ou des autres écoles) à ses démarches novatrices de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l'école. Il sait se donner des cibles précises, et sait viser des buts accessibles. Il choisit les compétences qu'il veut améliorer, décide de son cheminement et fait l'équilibre entre ses priorités de développement et les contraintes et possibilités du contexte de travail. Il détermine des besoins de formation et consulte des personnes-ressources ou intègre ses collègues à ce sujet. Il partage, le cas échéant, les résultats de ses démarches avec ses collègues, les parents d'élèves et les autres intervenants.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : • Échange avec des pairs et des personnes-ressources sur ses choix pédagogiques et didactiques. • Identifie des moyens pour développer ses compétences en regard du référentiel du Ministère. • Compare ses observations en contexte scolaire avec les idées qu'il avait initialement. • Valide ses perceptions initiales à partir de lectures, d'échanges et d'observations sur le terrain. • Se questionne sur les actions professionnelles à poser. • Se dote d'outils et de moyens pour développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles. • Questionne ses valeurs et conceptions en regard de ce qui se fait dans le milieu scolaire. • Exprime clairement ses prises de position et ses prises de conscience.				

- Fait des liens entre les aspects théoriques et pratiques. - Choisit les informations pertinentes à son développement professionnel. - Évalue en les confrontant à ceux des autres (pairs, enseignants associés, personnes-ressources) les motifs et les effets de ses actions. <i>Détermine les effets de ses actions avec des indicateurs précis.</i> <i>Se montre critique face à des opinions, conceptions et textes qui lui sont soumis.</i> <i>Réinvestit dans l'action le fruit de sa réflexion.</i> <i>Établit le bilan de ses compétences et détermine les réajustements à effectuer pour le prochain stage.</i> - Implique ses pairs dans ses démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation. - Se donne des buts précis et vise des cibles accessibles. - Consulte des personnes-ressources dans la détermination des besoins de formation. - Détermine ses priorités en matière de développement en fonction des contraintes et possibilités que lui offre le contexte de travail. - Partage, le cas échéant, le résultat de ses démarches avec ses collègues, les parents d'élèves et les autres intervenants.				
---	--	--	--	--

Notes d'observation

Catégorie de compétences. Identité professionnelle
Compétence 12 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.
Niveau de maîtrise attendu
<i>Le stagiaire manifeste par ses faits et gestes, une conscience professionnelle favorable à l'adhésion et au respect des procédures et normes communes qui régissent les pratiques partagées dans la profession enseignante.</i> Le stagiaire fournit aux élèves auprès desquels il intervient, l'attention et l'accompagnement appropriés, et mobilise des moyens pour les instruire et les éduquer. Il sait justifier ses actions et décisions devant ses pairs, au besoin devant la direction ou les parents, et répondre de ce qu'il fait dans la classe et dans l'école. Il réfléchit sur ses valeurs en observant les conséquences des gestes qu'il pose auprès des élèves. <i>Par son organisation, sa gestion de la classe (l'approche coopérative, par exemple) et par son attitude, le stagiaire aide les élèves à construire des outils et à adopter des comportements qui ne conduisent pas à l'exclusion ou à la discrimination, mais qui les amènent plutôt à régler démocratiquement les conflits qui peuvent se présenter en classe dans le respect des différences. Il sait faire preuve de discrétion et de réserve dans l'utilisation des informations relatives aux élèves, à leurs parents ainsi qu'à ses collègues.</i> Le stagiaire démontre dans sa classe, la capacité de décrire un problème d'ordre moral et éthique (sexe, drogue, violence, sectes, etc.), d'en discuter, de donner sa position et d'assumer personnellement et publiquement ses choix en ce qui concerne ses opinions. Il réalise ses tâches dans le respect des exigences du cadre légal et réglementaire (la convention collective, la loi sur l'instruction publique, la politique de l'école, etc.) de sa profession.

Repères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Le stagiaire : • Respecte les aspects confidentiels de sa profession. • Évite toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues. • Se montre réceptif et respectueux des idées des autres. • Justifie le sens et la pertinence de ses choix en regard de questions d'éthique. • Discerne les valeurs en jeu dans ses propres interventions et celles des autres intervenants. • Se dote de moyens et d'outils appropriés pour instruire et éduquer les élèves en fonction des principes de justice, d'équité et d'égalité. • Privilégie un fonctionnement démocratique dans sa classe (approche coopérative, attitude constructive, flexibilité, etc.). • Accorde aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. • S'implique activement dans les activités en milieu scolaire. • Discerne les valeurs en jeu dans ses interventions auprès des élèves. • Assure l'anonymat dans le cadre de ses commentaires publics.				

• <i>Incite ses élèves au respect des différences.</i> • <i>Sait faire preuve de discrétion et de réserve dans l'utilisation des informations relatives aux élèves.</i>				
• Donne son opinion sur les courants d'idées (philosophiques) et les problèmes moraux (sexe, drogue, violence, sectes, etc.) qui peuvent survenir dans sa classe. • Assume personnellement et publiquement ses choix en ce qui a trait à ses opinions. • Respecte les exigences du cadre légal et réglementaire (la convention collective, la loi sur l'instruction publique, la politique de l'école, etc.) de sa profession dans la réalisation de ses tâches.				

Notes d'observation

Annexe 2

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
MODULE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

Guide de planification du projet collectif

Ce guide de planification est destiné au stagiaire pour procéder à l'élaboration du projet collectif présenté lors de la journée-colloque. C'est un outil de travail qui permet de préparer et de réaliser dans les meilleures conditions une situation d'enseignement dans laquelle on retrouve tous les éléments constitutifs d'une tâche intégrative, en harmonie avec les orientations du *Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ)*.

Nom du stagiaire :
Téléphone et courriel :
Nom des collaborateurs :
Établissement scolaire :
Téléphone :
Titre du projet :
Cycle du secondaire :

Fiche de rédaction d'une TÂCHE INTÉGRATIVE

(Modèle commenté)

Cycle du secondaire : _____ Titre de la tâche intégrative : _____

Tâche # _____ de la séquence d'apprentissage _____

Identification des compétences et domaines généraux de formation activés par cette tâche

Compétences disciplinaires	Compétences transversales	Axes de développement des domaines généraux de formation
Une tâche intégrative doit activer au moins une compétence disciplinaire	Une tâche intégrative doit activer au moins une compétence transversale	Une tâche intégrative doit activer au moins un axe de développement propre à un domaine général de formation

Situation	Tâche
<i>La tâche intégrative doit être ancrée dans une situation authentique, c'est-à-dire une situation ayant un caractère réel par rapport à la vie quotidienne, et signifiante pour l'apprenant. Il importe que l'enseignant se serve de la situation pour « vendre » la tâche à l'élève.</i> <i>La situation n'a pas un caractère unique. Elle peut se rapporter à une foule de contextes : un texte littéraire en rapport avec l'actualité, un problème social imminent dans une ville, etc. Toutefois, on devrait y voir une référence explicite aux domaines généraux de formation, aux compétences disciplinaires et transversales visés par cette tâche intégrative.</i>	<i>La « tâche » à réaliser doit être suffisamment complexe pour permettre d'activer de façon intégrée l'ensemble des composantes des compétences visées. Elle constitue pour l'élève un véritable problème, au sens où la situation n'est pas évidente et présente un défi pour lui. Son degré de difficulté sera donc adapté au degré de développement des compétences et au cycle scolaire concerné.</i> <i>La description de la tâche est succincte et se doit d'être directement en lien avec la situation précédemment annoncée. Elle décrit précisément le résultat global attendu de l'élève. Les opérations spécifiques seront mentionnées dans les consignes.</i>
Intentions éducatives	Consignes
<i>Les intentions éducatives correspondent à des cibles d'apprentissage, des objectifs. Elle répondent aux questions suivantes : « Dans quelles intentions d'apprentissage ai-je élaboré cette tâche intégrative ? », « Qu'est-ce que l'élève apprendra en réalisant cette tâche intégrative ? ». Ainsi, le rédacteur précise les aspects sur lesquels il faudra insister.</i>	<i>Les consignes sont formulées pour l'élève. Donc, il est suggéré d'utiliser le « tu » ou le « vous » selon la coutume du milieu.</i> <i>Les consignes doivent être suffisamment explicites pour s'assurer que l'élève comprend la nature de la tâche et se réfère aux composantes des compétences disciplinaires et transversales concernées. Cependant, plus on avance dans le développement des compétences, moins il sera nécessaire de se référer à chaque composante dans les consignes. On pourra écrire une consigne générale référant à telle ou telle compétence, ou même, on pourra demander à l'élève d'identifier les compétences nécessaires à la réalisation de la tâche.</i>

Éléments complémentaires :

En plus de ces éléments essentiels, la fiche de rédaction d'une tâche intégrative devrait comporter certaines informations complémentaires, telles que : les **contenus disciplinaires** requis pour réaliser cette tâche, les **stratégies d'apprentissage, d'évaluation et d'enseignement** dont on prévoit la mise en œuvre. Ces informations pourraient se retrouver au verso ou annexées à la fiche de rédaction d'une tâche intégrative.

Fiche de rédaction d'une TÂCHE INTÉGRATIVE

(Modèle commenté)

Cycle du secondaire : _____ Titre de la tâche intégrative : _____

Tâche # _____ de la séquence d'apprentissage _____

Identification des compétences et domaines généraux de formation activés par cette tâche

Compétences disciplinaires	Compétences transversales	Axes de développement des domaines généraux de formation
Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique (Science et technologie)	Communiquer de façon appropriée (Ordre de la communication)	Construction d'un environnement viable dans une perspective de développement durable (Environnement et consommation)
Écrire des textes variés (Français)		

Situation	Tâche
La circulation automobile est de plus en plus difficile dans les rues des grandes villes, car il y a trop de voitures. De plus, la combustion de l'essence et du diesel rejette des polluants nocifs pour la santé humaine, et dommageables pour l'environnement. Nous croyons que les jeunes doivent s'impliquer socialement par rapport à ce problème, car ce sont eux qui décideront dans quelques années.	Vous devez, en équipe de quatre personnes, proposer au maire de votre ville une solution qui diminuerait, d'une part les problèmes de circulation, et d'autre part qui favoriserait une meilleure qualité de l'air. Cette proposition devra être transmise par le biais d'une lettre et de documents d'appui à votre solution..
Intentions éducatives	Consignes
Sensibiliser à l'utilisation du transport en commun. Sensibiliser les gens à l'environnement. Approfondir la « compétence 1 » en science et technologie. Utiliser la compétence « Écrire des textes variés » en français.	Identifiez les problèmes relatifs à la circulation et nommez leurs effets sur la santé et l'environnement. Expliquez en quelques lignes ce que vous avez fait pour exploiter l'information à partir des documents fournis en classe (référez-vous à la compétence transversale « Exploiter l'information »). Rédigez une lettre présentant la nature du problème au maire (activez votre compétence « Écrire des textes variés »). Rencontrez un représentant de la Ville et présentez-lui votre requête (rencontre à l'école organisée en collaboration avec la Ville). Évaluez les résultats à la suite de la réponse du représentant de la Ville.

3. Présentation de la situation d'enseignement — apprentissage

A) Phase de préparation :

(les différentes activités visant la préparation des élèves à l'activité d'apprentissage prévue)

Je trouve différentes stratégies permettant à l'élèves d'être stimulé, disposé, motivé, éveillé.

Exemples : Un bon déclencheur, l'annonce de l'activité, l'identification de l'intention, les retombées éventuelles, l'utilité pour l'élève, l'activation des connaissances antérieures, etc.

Stratégies utilisées par l'enseignant :	Activités de l'élève :

Commentaires ou bilan :

(les points forts, les points à améliorer, les difficultés rencontrées, les suggestions, etc.).

B) Phase de réalisation :

(les différentes activités visant l'atteinte des apprentissages)

Je trouve différentes stratégies d'enseignement permettant à l'élève d'agir afin qu'il puisse acquérir des connaissances, des habiletés ou des attitudes.

Exemples : Explorer, expérimenter, manipuler, construire, jouer, chercher, sélectionner, questionner, raconter, associer, évaluer, exprimer, analyser, pratiquer, etc.

Stratégies utilisées par l'enseignant :	Activités de l'élève :

Commentaires ou bilan :

(les points forts, les points à améliorer, les difficultés rencontrées, les suggestions, etc.).
